



Divorce a la miable avec enfant

Par **Nina13013**, le **06/10/2014** à **16:17**

Bonjour voilà je suis avec un homme qui en instance de divorce cela fait 2 ans et demi que sa dur et sa eter a la miable mai sa famme.a jamais donner signe de vie et nous en en ner ensemble j voudrai savoir combien de temps cela va durer encor et puis j'ai u un petite garçon avec cette homm et je voudrai savoir si l'avocat peut dir a son ex famme que il a un enfant avan le jugement ou ces secrèt professionnel merci pour ce qui répondrons

Par **domat**, le **06/10/2014** à **16:43**

bjr,

si cela dure depuis 2 ans ce n'est plus un divorce à l'amiable.

si votre concubin n'a plus de vie commune avec son épouse depuis plus de 2 ans, il peut demander le divorce pour altération définitive du lien conjugal, c'est quasi automatique mais il faut un avocat.

le fait que votre concubin ait eu un enfant avec vous en étant toujours marié n'intervient pas dans ce type de divorce.

cdt